

# Actualité

## Congrès des maires du Rhône : 600 élus et agents territoriaux attendus

**Le congrès qui se tiendra à Villefranche recevra François Baroin, président de l'Association des maires de France.**

Le congrès 2018 de l'Association des maires du Rhône, de la Métropole de Lyon et des présidents d'intercommunalité (AMF 69) se déroulera jeudi 27 septembre à partir de 9 h 30 à ParcExpo Villefranche. Il sera proposé aux élus locaux et à leurs équipes d'échanger sur les actualités des collectivités et de rencontrer de nombreux exposants partenaires. **"Avec François Baroin, notre association proposera également un temps d'échange et de témoignage de nos élus autour de la vie de nos collectivités et de l'exercice de leur mandat"**, souligne Claire Peigné, présidente de l'AMF 69.

Les questions risquent d'être nombreuses et devraient susciter des débats au vu de l'enquête réalisée par la délégation aux collectivités territoriales du Sénat qui relève les difficultés des élus locaux (voir notre édition du jeudi 13 septembre). De son côté, Claire Peigné observe que **"beaucoup d'élus peuvent se sentir incompris. En effet, ils sont confrontés dans l'exercice de leur responsabilité locale à de réelles difficultés avec un risque juridique et pénal avéré, la surenchère normative, mais aussi les contraintes administratives"**. L'élue ne manque pas de sou-



**Bernard Rossier : "L'AMF 69 est une force de propositions qu'il ne faut pas négliger".**

ligner que la baisse des ressources financières rend quant à elle de plus en plus difficile leur engagement quotidien. **"La mission des élus n'a cessé de se complexifier au rythme des réformes, poursuit-elle. Je constate effectivement un sentiment mêlé de découragement, mais aussi une volonté d'avancer pour leur commune. Le mode de fonctionnement au sein des regroupements fait également débat pour de nombreux maires et les interrogations soulevées doivent être entendues, car il est important d'avancer de manière collective sur un territoire et de créer de la cohésion."**

Pour Claire Peigné, également maire de Morancé, tous les aspects de l'engagement des élus locaux appellent de la part de l'association des maires de l'AMF 69 beaucoup d'attention. **"Les ressources allouées aux collectivités doivent être suffisantes pour remplir les missions de service public d'une part et pour poursuivre les investissements nécessaires**



Photo : AMF 69

**Claire Peigné : "Je constate une volonté des maires d'avancer pour leur commune".**

**au niveau local d'autre part. Il en va de la capacité à agir. L'attente des maires doit être entendue."**

### **"L'administration nous fait de moins en moins confiance"**

Pour Bernard Rossier, maire de Lamure-sur-Azergues, membre du bureau de l'AMF 69, la taxe d'habitation fait partie des dossiers les plus préoccupants et le sujet sera peut-être débattu lors du congrès : **"Nous ne savons pas quelles seront les modalités de compensation de l'Etat concernant l'exonération de cette taxe décidée par l'Etat**



**Un temps d'échange est prévu avec François Baroin.**

**et accordée à une partie de la population"**, souligne-t-il. L'élu fustige aussi le fait **"que sur certains sujets la position de l'Etat prédomine par rapport aux analyses faites par les élus de terrain. Comme c'est le cas actuellement à Lamure concernant le renouvellement du Plan de prévention des risques naturels et des inondations. J'ai le sentiment que l'Etat est de plus en plus présent et que l'administration nous fait de moins en moins confiance"**. Et de conclure : **"L'Association des maires de France est une force de propositions qu'il ne faut pas négliger"**.

■ Laurence Chopart

### **Les objectifs de l'AMF 69**

L'Association des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon (AMF 69) a pour vocation d'aider les maires, les présidents de communautés de communes et leurs élus dans la gestion de leur collectivité ou regroupement et d'être au plus près de leurs préoccupations. Formation et représentation auprès des autres institutions sont aussi les objectifs de l'association. L'AMF 69 regroupe les 285 communes du Rhône et de la Métropole de Lyon, mais également les quatorze intercommunalités du "nouveau" département.